

LA PLACE ROYALE DE NANCY: REMARQUES SUR LA GENÈSE DE L'ARCHITECTURE ET LES CONTENUS SYMBOLIQUES.

Il pourrait sembler que sur la Place Royale de Nancy tout ou presque tout a déjà été dit. Le roi Stanislas lui-même prit soin de commémorer sa grande oeuvre, en publiant en 1753 un riche ensemble des projets d'Emmanuel Héré¹, complété plus tard par l'album également somptueux qui concerne les portes et les grilles de Jean Lamour². Un autre ouvrage, moins imposant, mais tout aussi précieux renferme les comptes des dépenses du roi pour les buts publics, la construction de la place comprise³. Ainsi, malgré la destruction des archives de Stanislas et des dessins originaux de Héré, l'historien contemporain dispose d'un ensemble de sources assez complet. Les monographies des chercheurs français (Pfister⁴, Lavedan⁵, Marot⁶) et polonais (W. Ostrowski⁷, Hordynski⁸), ainsi que les travaux synthétiques sur l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme⁹, traitent de façon détaillée de problèmes tels que la genèse et l'évolution du projet, l'histoire de la construction, la composition de l'ensemble et l'architecture des constructions particulières, les contenus symboliques liés à la place, et enfin, sa position dans l'histoire de l'urbanisme européen.

Ce ne sont pourtant que les recherches de Julia Rau Gräfin v.d. Schulenburg¹⁰, et les miennes, menées indépendamment bien qu'un peu plus tard¹¹, qui ont pris en considération la totalité de l'oeuvre de Héré et du mécénat lorrain du roi Stanislas, établissant ainsi le cadre sans lequel certains aspects importants de la Place Royale ne pouvaient être pleinement expliqués. La présentation des remarques suivantes semble justifiée par le fait que mon travail antérieur ne concernait pas directement la Place Royale, et J. Rau Gräfin v.d. Schulenburg, tout en connaissant la plus grande partie des faits présentés par la suite, n'en a pas tiré, à mon avis toutes conclusions possibles.

Avant de passer à la problématique spécifique de la communication, il faut rappeler en quelques mots la composition et l'histoire de la Place Royale. L'ensemble est basé sur un long axe nord-sud (fig. 23), et crée une connexion commode entre les deux parties de la ville, originellement séparées: la Vieille Ville médiévale et la Ville Neuve, fondée en 1556. Du côté nord l'axe commence avec le Palais de l'Intendance, l'ancien siège du représentant du roi de France à Nancy. Devant la façade du palais, les galeries courbées forment une petite place ovale, nommée l'Hémicycle (fig. 24). Le Palais de l'Intendance, qui a succédé à l'aile détruite du palais des ducs de Lorraine, relie ainsi un élément beaucoup plus ancien: la place de la Carrière qui servit autrefois de lieu

des tournois chevaleresques. Les façades des maisons de la Carrière ont été uniformisées selon le projet de Héré, et l'ancienne place fut organiquement incorporée dans la nouvelle structure urbaine. Au sud, la Carrière tombe dans une gorge étroite entre les deux bastions de la Vieille Ville, fermée par un arc de triomphe, devant lequel s'ouvre une courte ruelle (rue Héré) qui mène vers la Place Royale proprement dite. Au milieu de cette place se trouvait originellement le monument de Louis XV (détruit pendant la Révolution; en 1831 à son emplacement fut érigée la statue de Stanislas), son côté sud est formé par la longue façade de l'Hôtel de Ville, et les côtés est et ouest — par quatre hôtels identiques à deux étages. Seul, le côté nord est formé de façon différente: deux pavillons bas flanquent la rue Héré, en ouvrant une vue vers la Carrière et le Palais de l'Intendance. Le angles de la place et les entrées des rues sont encadrés par les fameuses grilles, forgées par Jean Lamour. La composition de l'ensemble est complété par le parc de la Pépinière, contigu à l'Hémicycle du côté est, et les deux portes qui ferment les rues Saint-Stanislas et Sainte-Catherine, marquant ainsi l'axe complémentaire est-ouest. L'ensemble de la Place Royale devait en plus être le point de départ pour le développement ultérieur de la ville vers l'est.

La place, ou plutôt l'ensemble des places, fut donc parfaitement incorporée à la structure urbaine préexistante et remplissait d'importantes fonctions utilitaires. Elle fut en même temps conçue comme une oeuvre d'art autonome, et, ce qui était très important, un monument glorifiant le roi de France, et son beau-père, le dernier duc de Lorraine.

Stanislas avança l'idée de construire la Place Royale en juillet 1751¹². Le projet dont l'élément central devait être constitué par le monument de Louis XV, rencontra pourtant une résistance résolue de la part des autorités... françaises qui s'opposaient à la destruction nécessaire des bastions de la Vieille Ville. Stanislas présenta donc des versions successives du projet, et obtint enfin, en janvier 1752, l'accord de l'intendant, le Maréchal de Belle-Isle. Les travaux furent commencés en mars de la même année, et l'inauguration de la place eut lieu le 26 novembre 1755. La construction et la décoration continuèrent pourtant plusieurs années après cette date.

L'étude présente n'a pas pour but une analyse nouvelle des problèmes traités déjà maintes fois, tels que la genèse urbanistique de la place ou l'analyse stylistique des constructions qui en font partie. Je voudrais me concentrer sur les liens de la Place Royale avec l'architecture lorraine et avec les oeuvres antérieures de Héré, où l'on peut trouver l'ordre choisi pour la description, à partir du Palais de l'Intendance.

L'analyse suivant les principes exposés doit être commencés, selon l'ordre choisi pour la description, à partir au Palais de l'Intendance. La façade de l'hôtel¹³, qui forme l'extrémité nord de l'ensemble, fut conçue d'une façon bien différente de celles des autres constructions, et sans doute, elle n'est pas l'oeuvre la plus réussie d'entre elles. La comparaison du projet publié par Héré (fig. 25) avec la version réalisée (fig. 26) atteste qu'au cours de la construction ont été effectués des

changements importants, reposant surtout sur l'introduction des ordres architectoniques au premier et au deuxième étages (ce qui a engendré l'impression désagréable de l'abaissement de l'étage supérieur), le renoncement à marquer l'avant-corps central avec un fronton, et enfin, sur le remplissage par un mur solide des arcades des galeries de l'Hémicycle, en ajour selon le projet. Ces changements furent réalisés peut-être sur ordre de l'intendant de la Galaizière, et leur auteur, indépendamment de la volonté de Héré, pourrait être le jeune Richard Mique¹⁴, conducteur des travaux du palais. Notre jugement sur ces modifications est plutôt négatif, mais il faut remarquer que le projet primitif n'était pas non plus une oeuvre réussie, et qu'il était évidemment basé sur la construction la plus faible peut-être de Héré, le pavillon dit Château de faïence (fig. 27), (construit en 1738-1741, les galeries un peu plus tard) qui faisait partie de l'ensemble de La Malgrange près de Nancy. L'analogie principale consiste en galeries latérales, presque identiques à La Malgrange et au projet du Palais de l'Intendance¹⁵. (La loggia en architrave au premier plan, les arcades au fond). Dans les deux cas elles forment au niveau du premier étage un balcon le long de toute la façade, prolongé sur les côtés. Le Château de faïence était en fait un ensemble de pavillons, unis justement par ces galeries. Cette composition semble avoir trouvé un reflet dans une relation semblable, bien que beaucoup plus libre entre le Palais de l'Intendance et les pavillons qui forment les angles de la Carrière, aux autres bouts des galeries. Les ressemblances nettes au niveau du projet ont été partiellement effacées par le remplissage des arcades des galeries au cours de la construction, et surtout, par leur courbure qui donne à la petite place sa forme spécifique. Les galeries en fer-à-cheval apparaissent dans l'architecture française du XVIIe s. (château de Blois, projet de colonnade devant l'église des Invalides), et le modèle de l'Hémicycle était cherché aussi (bien qu'avec des réserves) dans la place devant la basilique Saint-Pierre de Rome. Il semble pourtant que le vrai prototype se trouve dans l'architecture locale, et dans une oeuvre parfaitement connue de Héré. Le château de Commercy (fig. 28), une des résidences lorraines de Stanislas possède une avant-cour, bâtie sur un plan en forme caractéristique de rein. Cette place, nommée Fer-à-cheval fut construite en 1714-1717, et probablement est, comme tout l'ensemble du château, une oeuvre commune de Germain Boffrand, Nicolas d'Orbay et du bénédictin François Durand. Héré travailla beaucoup à Commercy, et selon J. Rau Gräfin v.d. Schulenburg, il est même l'auteur des étables du château qui touchent le Fer-à-cheval¹⁶. Il est donc très probable que la forme de la place de Commercy ait suggéré à Héré l'idée de courber les galeries du Palais de l'Intendance. La solution de Commercy dépend évidemment de la place du Vatican (combinaison de place ovale et rectangulaire qui primitivement avait peut-être une forme en trapèze), la fameuse oeuvre de Bernini serait donc pour l'Hémicycle un prototype saisissable, mais très éloigné.

L'architecture des maisons particulières qui forment les longues faces de la Carrière n'appartient pratiquement pas au domaine artistique. Les

créateurs de la Place Royale se sont limités à l'uniformisation des façades de ces maisons anciennes qui comptent du point de vue esthétique uniquement comme séquence rythmique des ouvertures dans la surface lisse du mur. L'Hôtel de Craon (fig. 29), oeuvre de Boffrand de 1714 qui ferme au sud le côté est de la Carrière a toutefois, comme l'on sait depuis longtemps, une grande importance pour la genèse de l'architecture de la grande partie de la Place Royale. Juste en face, de l'autre côté de la Carrière, Héré construisit la Bourse (fig. 30), une copie fidèle dans presque tous les détails de l'Hôtel de Craon, et le schéma de son avant-corps central servit de modèle pour les façades des hôtels qui entourent la Place Royale proprement dite (figs. 31-32). Les modifications introduites par Héré consistent en premier lieu en proportions plus élancées et en une décoration plus abondante.

En ce qui concerne l'élément suivant de l'ensemble, l'arc de triomphe, il faut rappeler, en suivant les autres chercheurs, qu'il reproduit un type répandu dans l'architecture européenne, dont les exemples les plus proches sont offerts par l'Arco di San Gallo du lorrain Jadot à Florence et par les arcs construits à Stockholm par Jean de La Vallée à l'occasion de couronnement de la reine Christine de Suède en 1650 encore¹⁷. L'arc de triomphe joue un rôle très important dans la composition du côté nord de la Place Royale, constituant un accent vertical qui indique l'axe de l'ensemble, et qui est flanqué par les deux pavillons bas (fig. 33). Cette solution qui intègre du point de vue spatial les éléments particuliers de l'ensemble doit sa forme sans doute aux facteurs artistiques¹⁸. La nécessité de découvrir les anciens remparts n'était que la raison secondaire. Héré y employa son schéma favori: a-b-a, que l'en rencontre dans plusieurs de ses constructions antérieures à la Place Royale. C'est pourtant le château de Chanteheux (fig. 34) (construit au début des années quarante) qui offre l'analogie la plus proche. La relation spatiale entre le pavillon central et les ailes latérales à Chanteheux est presque identique à celle qui existe entre l'arc de triomphe et les deux pavillons bas sur le côté nord de la place. Ces pavillons modestes trouvent, eux aussi un prototype direct et facile à indiquer: les étables du château de Commercy (fig. 35), mentionnées plus haut, parfaitement connues de Héré, et qui furent peut-être même de sa propre main. Pour clarifier l'origine du troisième élément de ce côté de la place, les grilles qui ferment les angles ouverts, il faut évoquer encore une fois le château de Chanteheux, où Héré réalisa des motifs presque identiques¹⁹.

Le schéma général des façades des constructions qui forment les autres côtés de la place suit, comme l'on a déjà dit, l'exemple de l'Hôtel de Craon. Pour la façade de l'Hôtel de Ville (fig. 31) compte en plus l'exemple d'une autre oeuvre nancéenne de Boffrand, l'aile du Palais Ducal, dite le Louvre qui se trouvait à l'emplacement actuel du Palais de l'Intendance²⁰. Cette longue façade est une de dernières étapes de la longue évolution du palais urbain dont le meilleur exemple, la façade orientale du Louvre fut réalisée plusieurs années plus tôt.

Le matériel présenté indique que presque toutes les constructions de la Place Royale ont leurs prototypes dans les oeuvres de l'architecture

locale lorraine ou même dans créations antérieures de Héré. En même temps, aucun de ces exemples, les oeuvres de Boffrand comprises n'était une réussite particulière qui dépasserait l'échelle locale. De même, les constructions de la Place Royale, analysées séparément ne méritent pas un jugement très flatteur. On peut leur reprocher une certaine monotonie, l'incertitude des proportions, et surtout, le traitement purement planimétrique qui les a presque dépourvues de la troisième dimension. Ces défauts sont d'ailleurs caractéristiques de toute l'oeuvre de Héré. Nos constatations n'ont nullement pour but de mettre en doute la valeur artistique de la Place Royale comme ensemble. Il s'agit plutôt de signaler un phénomène possible sans doute uniquement dans le domaine de l'urbanisme, et qui consiste en la formation à partir d'éléments peu significatifs, pour ne pas dire banaux, d'un ensemble d'une haute originalité et d'une grande valeur artistique, universellement reconnue. En d'autres mots, l'importance de la Place Royale repose dans la totalité de sa conception spatiale, et non dans la solution détaillée de l'architecture.

Cette fracture entre l'ensemble et le détail ou bien, entre la conception et l'exécution pourrait être expliquée partiellement par le fait que les projets furent exécutés en hâte, et qu'il manquait du temps pour une élaboration soignée de tous les détails. Il semble pourtant qu'on peut proposer une autre solution. L'analyse de toute l'oeuvre de Héré le présente comme un architecte moyen, strictement dépendant de la tradition héritée, et surtout des oeuvres locales de Boffrand, qui répétait constamment les mêmes motifs et qui avait peu de compréhension pour les problèmes de volume et d'espace. Comme j'ai essayé de la démontrer ailleurs, l'originalité des constructions de Héré telles que les pavillons du Kiosque et du Trèfle à Lunéville et le château de Chanteheux reposait au niveau de conception et non de l'exécution presque banale²¹. L'idée de ces constructions insolites appartenait sans aucune doute au roi Stanislas, et pareillement, il faut accepter son important apport personnel dans la création de la Place Royale. Le rôle actif du roi dans le processus de la projection confirment certaines données d'archives²², et sa mentalité et capacité de réaliser ses plans avec des moyens limités se révèlent parfaitement dans le nouvel ensemble. Cette restitution bien méritée au roi de ce qui est royal ne cherche pas tout simplement de diminuer le rôle de Héré, mais permet cependant, dans mon opinion, de comprendre mieux la structure complexe de la Place Royale qui est et qui restera toujours un des chefs-d'oeuvre de l'urbanisme européen.

Parallèlement à la genèse de l'architecture, les contenus symboliques de la Place Royale ont besoin de quelques remarques qui les situeront mieux dans le contexte politico-historique lorrain. Le programme iconographique de la place a déjà été plusieurs fois le sujet de recherches détaillées²³ qui ont établi sa structure, composée de deux fils essentiels: le premier et principal est consacré à Louis XV et se sert des attributs constants des monarques français, en les présentant comme guerriers victorieux, mais aussi fondateurs de la paix et des lois, revêtus du manteau doré de la symbolique solaire; l'autre fil, plus modeste, doit commémorer le créateur de la place.

La publication splendide de Pierre Marot dans le sous-titre « Image de la réunion de la Lorraine à la France »²⁴ tente de synthétiser la symbolique de l'ensemble. Il semble pourtant que sans nier la justesse des constatations détaillées, il faudrait changer l'accent de cette synthèse et parler non de « réunion » ce qui ne serait qu'une projection du patriotisme contemporain français, mais plutôt d'« incorporation ». La tradition de l'indépendance politique de la Lorraine et l'attachement à la dynastie locale, étaient vers la moitié du XVIIIe s. très vifs encore, malgré la communauté linguistique et les proches contacts culturels avec la France. Les guerres constantes et l'occupation française du duché au siècle précédent n'encourageaient sans doute pas la sympathie pour le puissant voisin. La conception de conserver l'indépendance du pays, même temporelle, et en pratique fictive, à laquelle Stanislas devait son trône, prouve la force de ces sentiments. En 1744 encore pendant la guerre de Succession d'Autriche, on craignait sérieusement de la sympathie active de la part des habitants de Nancy pour l'armée impériale, menée par... Charles-Alexandre de Lorraine²⁵.

Il est très significatif que l'activité de Stanislas comme administrateur et constructeur était souvent jugée dans l'optique de la fidélité ou bien de la trahison de la tradition de ses prédécesseurs. La comparaison du roi au duc Léopold était une preuve de l'acceptation et de la reconnaissance envers Stanislas, les lorrains montraient pourtant une aversion ouverte quand dans leur opinion le roi ne respectait pas la tradition locale, comme ce fut le cas pendant la reconstruction de l'église Notre-Dame de Bonsecours de Nancy²⁶. L'union avec la France historiquement inévitable, pour la majorité des lorrains du XVIIIe s. n'était que la perte de l'indépendance, et la vraie fusion de la province avec le reste du pays n'est venue qu'à l'époque de la Révolution et de Napoléon.

Cela vaut la peine de se rendre compte encore une fois des intentions qui ont poussé le roi Stanislas à la fondation de la place. Tous les textes officiels et le programme iconographique réalisé prouvent qu'il s'agissait d'un de nombreux monuments monarchiques bâtis en France au cours des XVIIe et XVIIIe s. En plus, Stanislas qui aimait les idées extravagantes soulignait que c'était le seul cas dans l'histoire où quelqu'un avait fondé un monument à son successeur²⁷. Il faut pourtant remarquer que Stanislas a réalisé ses conceptions malgré l'opposition des représentants de Louis XV qui auraient été satisfaits d'une statue du roi sur la Place du Marché de la Ville Neuve²⁸. Stanislas était pleinement loyal envers son gendre et souverain, mais ses efforts et dépenses gigantesques pour la construction de la place ne peuvent pas être expliqués uniquement par le désir de la glorification du roi de France. Le deuxième aspect de la construction qui pour nous aujourd'hui a la plus grande valeur, fut d'ailleurs explicitement formulé dans un texte inspiré par Stanislas: « ... ce qui contribuera en outre (...) à l'embellissement de la dite ville et à la commodité de ses habitants par une communication spacieuse de ladite place (...) avec une distribution des rues nouvelles »²⁹. Stanislas Leszczyński qui par un caprice de l'histoire a deux fois acquis et deux fois perdu le trône de Pologne, trouva enfin en Lorraine l'occasion de

démontrer ses capacités de monarque. Tout en conservant la loyauté envers la France, il a tenté de réaliser dans son duché un programme illuminé de l'état idéal, formulé dans l'utopie de l'île de Dumocala³⁰, un peu naïve, mais pleine de bonne volonté et très caractéristique de l'époque. Ce lien de la Place Royale avec le programme social de Stanislas, dont certains résultats sont actuels encore aujourd'hui, a déjà été souligné par les chercheurs polonais³¹. Il semblait pourtant opportun de le rappeler, pour préciser le contexte, sans lequel l'oeuvre d'un polonais qui sous le pouvoir suprême du roi de France réalisait un programme de patriotisme local lorrain, ne pouvait pas être pleinement compréhensible. Et c'est ainsi que les habitants de Nancy voient leur Place Royale qui porte aujourd'hui le nom de Stanislas. Quand au XIXe s. la ville reconstruisait la statue au milieu de la place, personne n'hésitait entre le Bien-aimé et le Bienfaisant.

¹ Héré E., *Plans et élévations de la Place Royale de Nancy et d'autres édifices qui l'environnent, bâtie par les ordres du roy de Pologne, duc de Lorraine...*, Paris 1753.

² Lamour J., *Recueil des ouvrages de serrurerie que Stanislas le Bienfaisant, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a fait poser sur la Place Royale de Nancy...*, Paris 1767.

³ [Michel N. L.], *Compte général de la dépense des édifices que le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar a fait construire pour l'embellissement de la ville de Nancy...*, Lunéville 1759 (autres éditions 1761, 1762, 1765).

⁴ Pfister C., *Emmanuel Héré et la Place Royale de Nancy*, « Mémoires de l'Académie de Stanislas », 1906, pp. 1-66.

⁵ Lavedan P., *La Place Royale de Nancy et son influence*, « La vie urbaine », 1952, pp. 250-262.

⁶ Marot P., *La genèse de la Place Royale de Nancy*, in: « Annales de l'Est » 1954, pp. 45-76; idem, *La Place Royale de Nancy, image de la réunion de la Lorraine à la France. Du monument du Bien-aimé à la statue du Bienfaisant*, Nancy 1766.

⁷ Ostrowski W., *Stanislas Leszczyński urbaniste*, in: « La vie urbaine 1957 », pp. 241-264.

⁸ Hordynski P., *Une fondation de Stanislas Leszczyński: l'ensemble architectural de la Place Royale de Nancy, sa genèse, ses valeurs artistiques, son programme iconographique*, (en polonais, résumé français), Zeszyty Naukowe Uniwersytetu Jagiellońskiego 258, Krakow 1971, pp. 157-198.

⁹ Par exemple: Brinckmann A. E., *Stadt und Monument*, Berlin 1908; idem, *Stadtbaukunst*, Berlin, s.d. (1920); Lavedan P., *Histoire de l'urbanisme*, Paris 1941-1952.

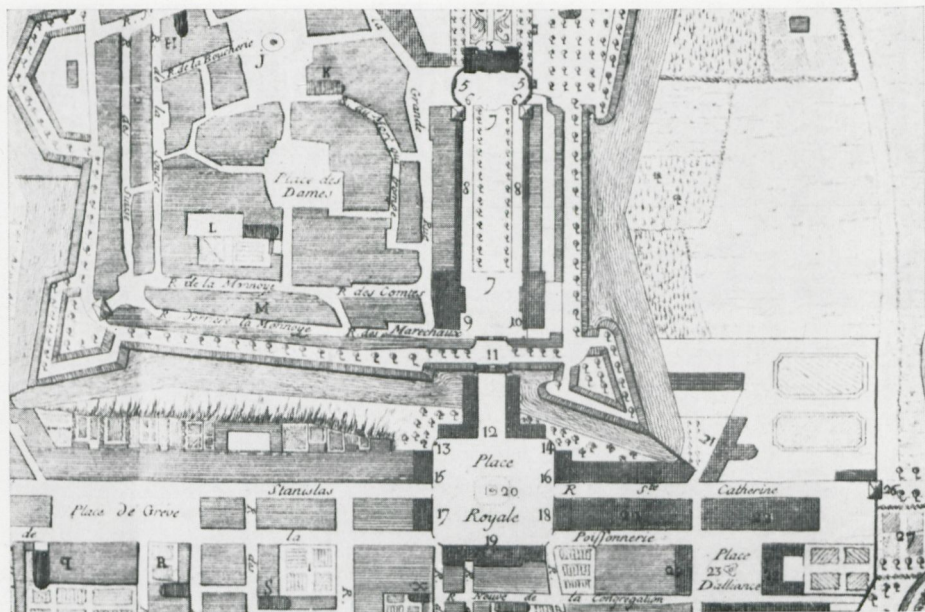
¹⁰ Rau-Gräfin v.d. Schulenburg J., *Emmanuel Héré. Premier architecte von Stanislaus Leszczyński in Lothringen (1705-1763)*, Berlin 1973.

¹¹ Ostrowski J. K., *L'oeuvre architecturale du roi Stanislas en Lorraine 1737-1751*, Nancy 1972 (thèse polycopiée).

¹² La chronologie de la construction a été établie le mieux par Marot, *La genèse...*, op. cit.

¹³ Uniquement les façades des constructions particulières contribuent à l'expression artistique de l'ensemble; leurs autres éléments n'y comptent pas.

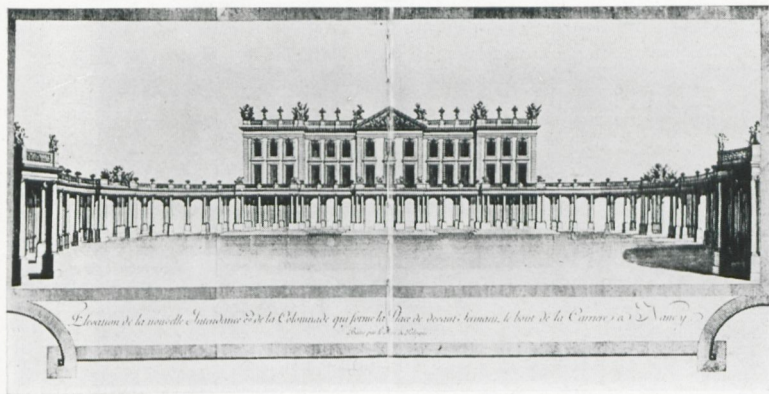
- ¹⁴ Rau-Gräfin v.d. Schulenburg, *op. cit.*, pp. 202-203.
- ¹⁵ Pawlowski K. K., *Francuska mysl urbanistyczna epoki Oswiecenia*, Warszawa 1970, p. 60; Rau-Gräfin v.d. Schulenburg, *op. cit.*, p. 239.
- ¹⁶ Rau-Gräfin v.d. Schulenburg, *op. cit.*, pp. 77-78, sur la relation entre Commercy et l'Hémicycle, p. 260.
- ¹⁷ Hauteceoeur L., *L'histoire de l'architecture classique en France*, t. 3, Paris 1950, p. 489; Hordynski, *op. cit.*, pp. 167-168; Rau-Gräfin v.d. Schulenburg, *op. cit.*, pp. 225-226. Héréé pouvait connaître l'oeuvre de la Valée grâce aux gravures de Marot J., *L'architecture française...*, Paris 1751.
- ¹⁸ Hordynski, *op. cit.*, pp. 162-163, contre l'opinion de Marot, *La genèse...*, *op. cit.*, p. 73.
- ¹⁹ Ostrowski J. K., « Temple de plaisir », le château du roi Stanislas à Chantebeux, (en polonais, resumés français et anglais), in: « Kwartalnik Architektury i Urbanistyki », 19, 1974, p. 308; Pawlowski, *op. cit.*, p. 60.
- ²⁰ Hordynski, *op. cit.*, p. 167.
- ²¹ Ostrowski J. K., *op. cit.*, p. 310; *idem*, *L'exotisme dans l'architecture du roi Stanislas en Lorraine*, in « Kwartalnik Architektury i Urbanistyki », 17, 1972, pp. 161, 175.
- ²² Stanislas fut au moins personnellement présent pendant l'exécution des plans, cf. une lettre de l'époque chez Marot, *La genèse...*, *op. cit.*, p. 59: « Ce prince (...) manda sur le champs son architecte s'enferma avec lui et fit tracer un nouveau plan... »
- ²³ Marot, *La Place Royale...*, *op. cit.*; Hordynski, *op. cit.*; Rau-Gräfin v.d. Schulenburg, *op. cit.*
- ²⁴ Marot, *La Place Royale...*, *op. cit.*
- ²⁵ Marot, *La genèse...*, *op. cit.*, pp. 54-55; Cte d'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, t. 4, 1850, pp. 500-502.
- ²⁶ Ostrowski J. K., *L'église Notre-Dame de Bonsecours à Nancy*, in: « Le Pays Lorrain », 56, 1975, p. 28.
- ²⁷ [Michel], *Compte général...*, *op. cit.*, ed. 1762, p. 15.
- ²⁸ Marot, *La genèse...*, *op. cit.*, pp. 55-56.
- ²⁹ [Michel], *op. cit.*, p. II.
- ³⁰ [Leszczynski], *Entretien d'un Européen avec un insulaire du royaume de Dumocala...*, Paris 1752.
- ³¹ Cf. surtout W. Ostrowski, *op. cit.*



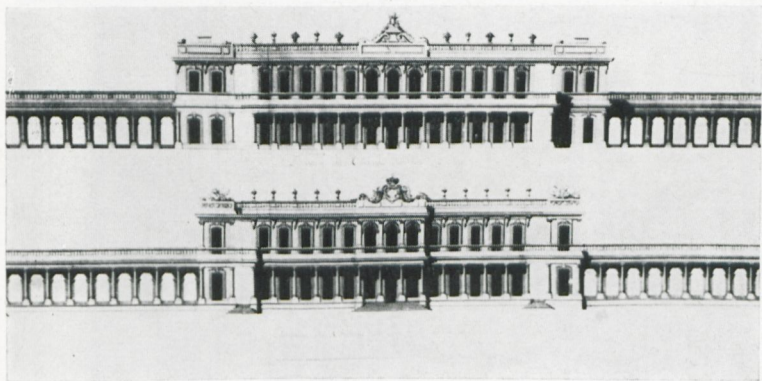
23. Nancy, La place Royale, plan de l'ensemble.



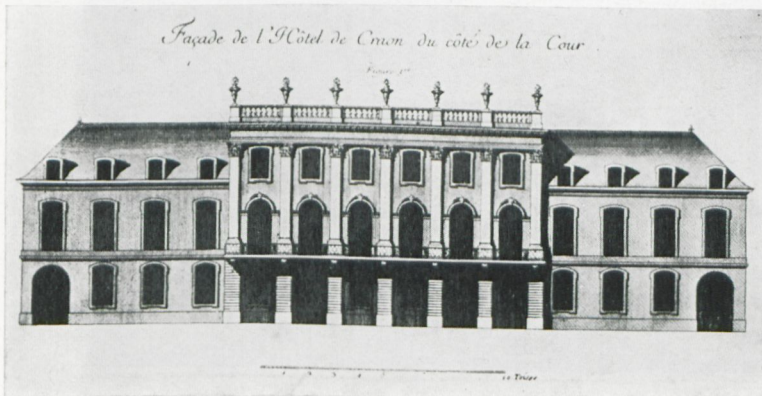
24. Le Palais de l'Intendance et l'Hémicycle.



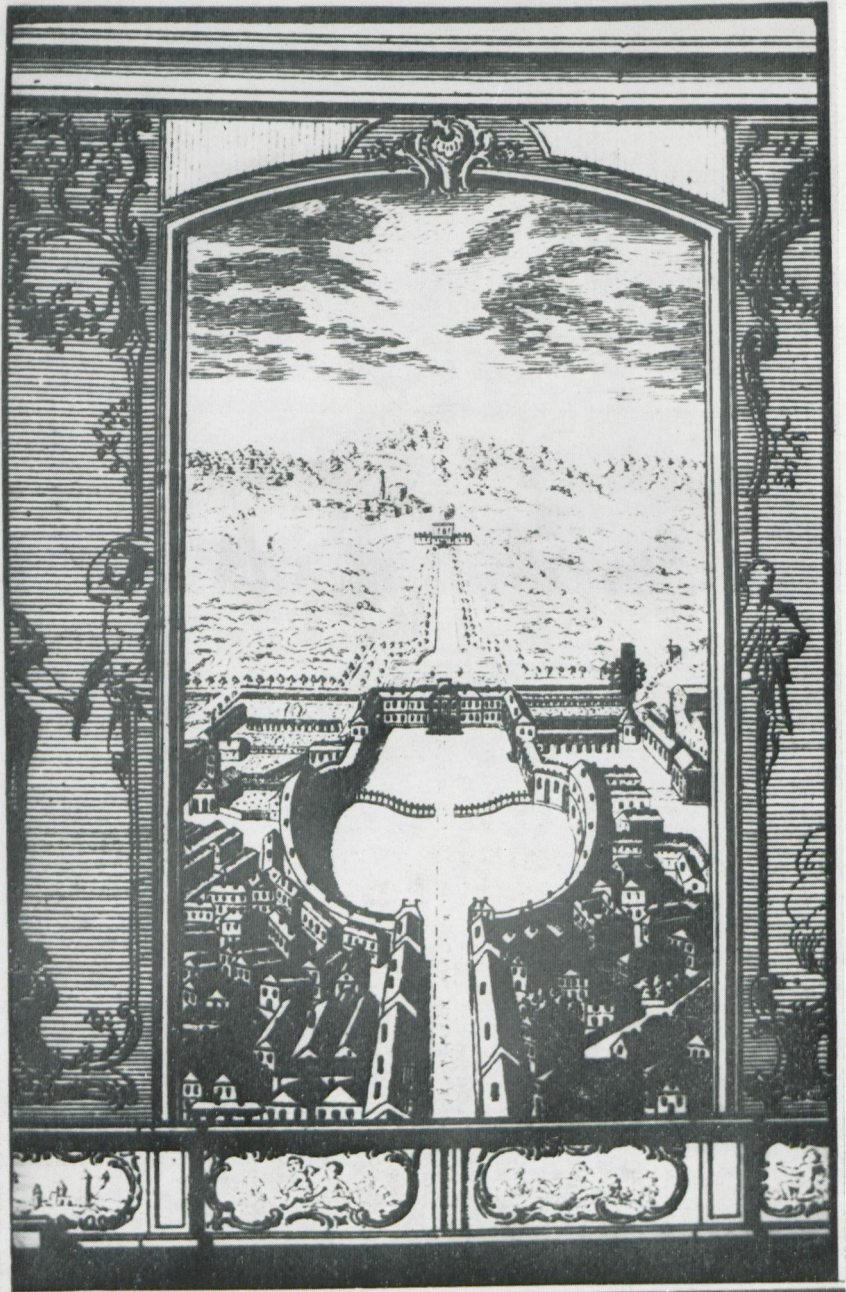
25. Le Palais de l'Intendance, projet de Héré.



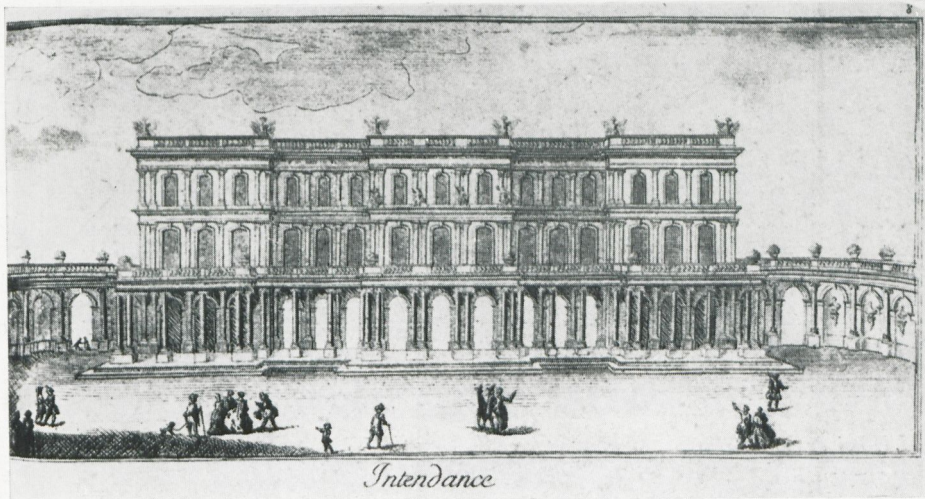
27. La Malgrange, le Château de faïence.



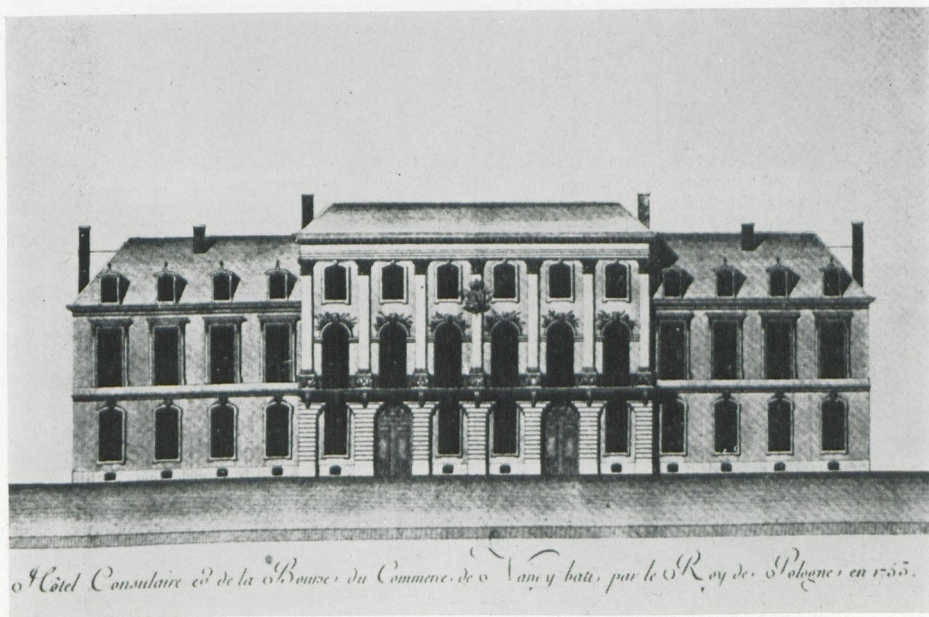
29. L'Hôtel de Craon.



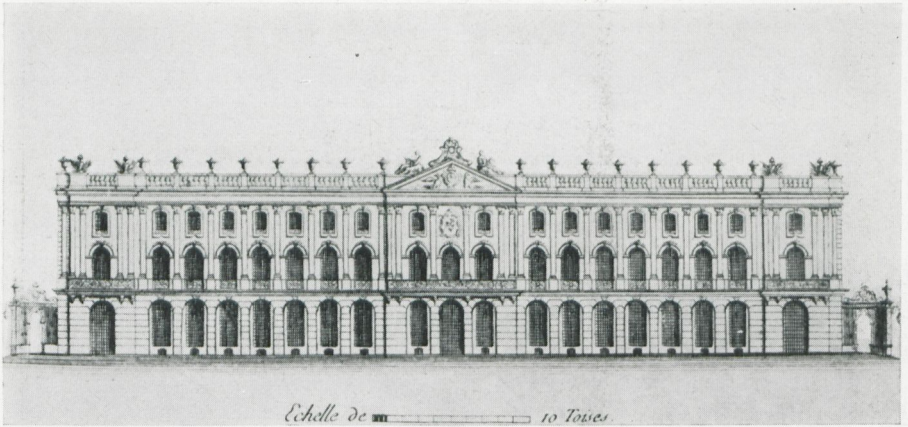
28. Commercy, *vue du Château.*



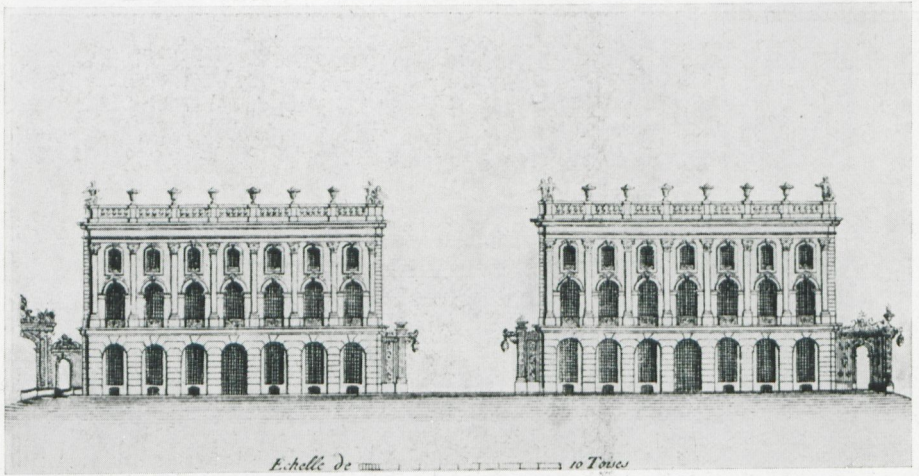
26. Le Palais de l'Intendance, version réalisée.



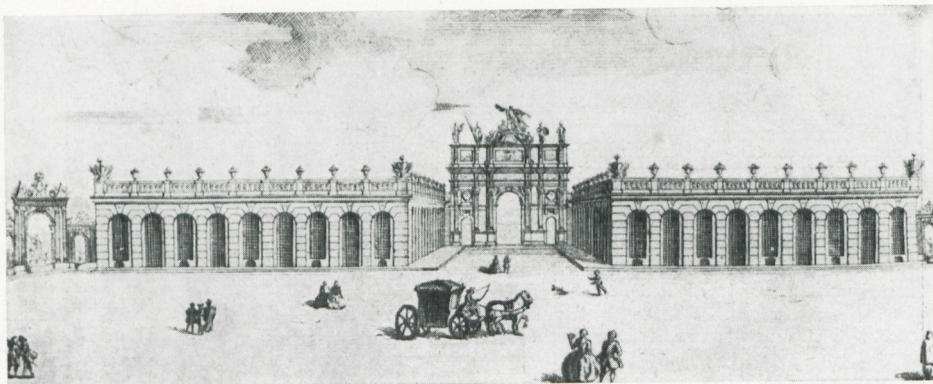
30. L'Hôtel de la Bourse.



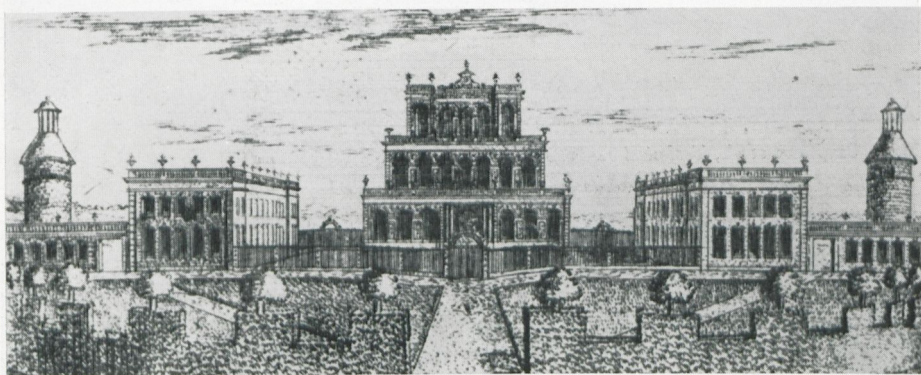
31. L'Hôtel de la Ville.



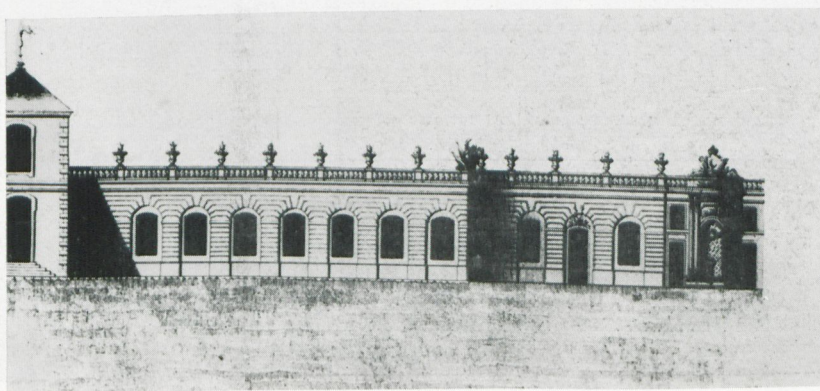
32. L'Hotel des Fermes et l'Hotel Alliot., coté est de la Place Royale.



33. *L'arc de triomphe et les pavillons lateraux, côté nord de la Place Royale.*



34. *Chanteheux, Le Château.*



35. *Commercy, Les étables du château.*